

# Intégrer l'économie circulaire dans la gestion des déchets à l'échelle du Canton de Vaud

## Contexte Canton de Vaud

Dans le cadre de la révision de la loi sur la gestion des déchets (LGD) et le plan de gestion des déchets (PGD), la notion d'économie circulaire doit être intégrée. Le but est de réduire et mieux gérer les 455 kg [1] de déchets par habitant produits annuellement en Suisse.

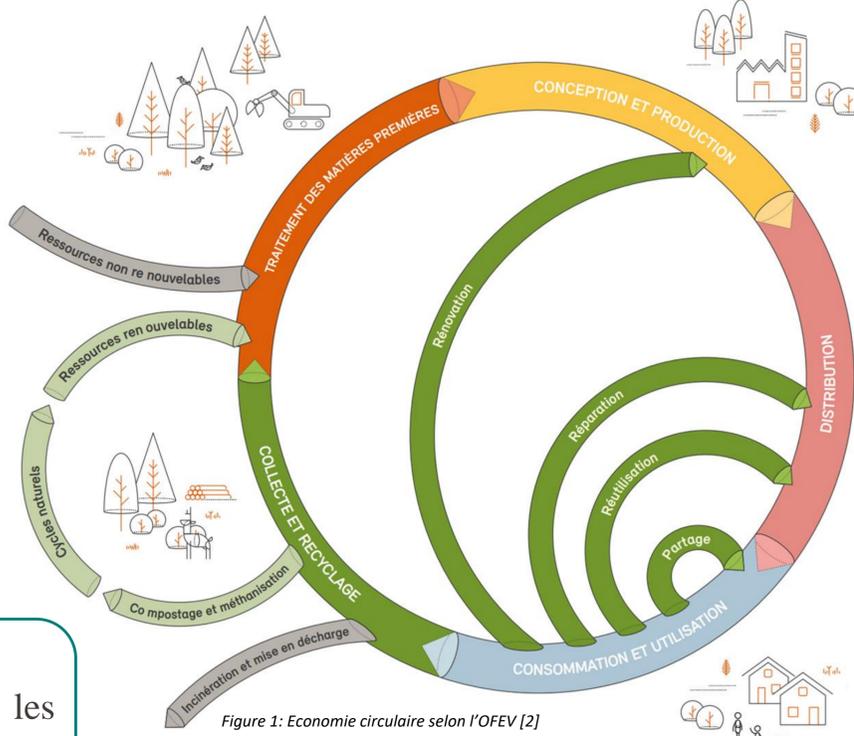


Figure 1: Economie circulaire selon l'OFEV [2]

## Catégories de déchets

Deux catégories de déchets ont été retenues :  
Le verre d'emballage : c'est une matière lourde avec un système de recyclage déjà bien établi.  
Le textile : ce produit a un impact environnemental conséquent, sans système bien coordonné.

## Economie circulaire

L'objectif est de fermer les boucles de flux de matières. Ceci peut être fait grâce à la réutilisation, la réparation, le recyclage, etc. Les boucles courtes sont à privilégier.

## Problématique

Comment appliquer les principes de l'économie circulaire au verre et au textile dans le canton de Vaud ?

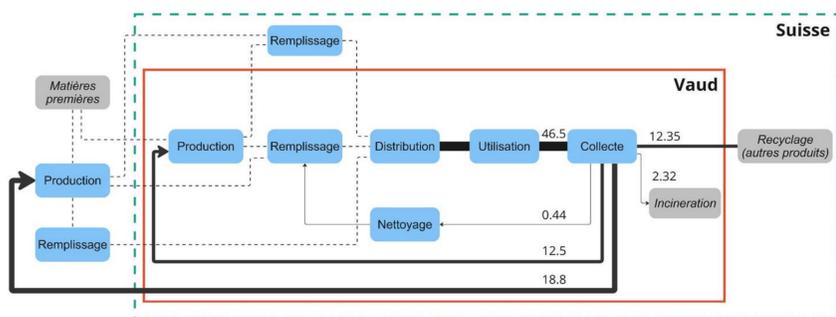
## Acteurs et actrices

Plus d'une dizaine d'entreprises et d'associations des secteurs concernés ont été contactées pour connaître les freins rencontrés et les mesures possibles. Un accent particulier a été mis sur la prise en compte de chaque étape du système analysé.

## Verre

- La grande diversité de bouteilles rend l'implémentation d'un système de consigne et de lavage difficile que ce soit sur le plan financier ou logistique.
- Il y a un manque de ressources financières pour lancer des projets de consigne viable.
- Le lavage d'un grand volume de verre est nécessaire pour pouvoir être rentable.

Flux du verre d'emballage dans le canton de Vaud en 2021 en kg/hab/an

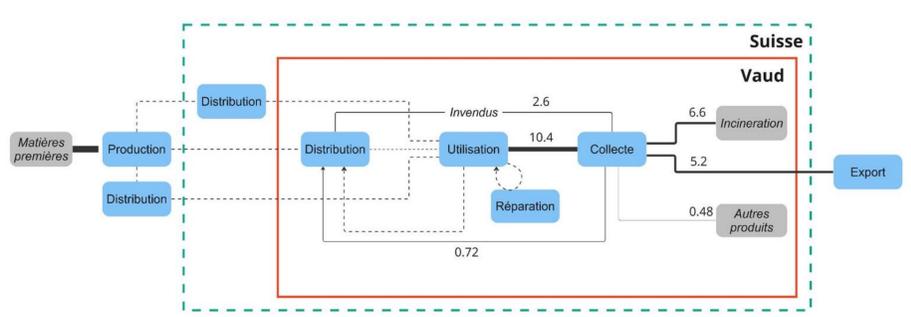


- Standardisation des bouteilles et des emballages
- Mise en place d'un système de consigne du verre dans le canton de Vaud
- Soutien financier pour des projets durables
- Obligations de réemployer les bouteilles

## Textile

- La fast-fashion provoque une consommation très élevée d'habits avec des produits à bas prix et de faible qualité.
- La moitié des habits collectés est directement incinérée.
- Les entreprises de collecte n'ont pas la capacité de traiter intégralement les habits correctement collectés.
- Le marché de seconde main et du recyclage du textile est peu développé.

Flux du textile dans le canton de Vaud en 2021 en kg/hab/an



- Communication pour inciter un changement d'habitude des consommateurs et consommatrices
- Réglementation de la production, du traitement et de la traçabilité des textiles
- Soutien financier aux acteurs favorisant la circularité
- Amélioration de la collecte et du traitement des textiles

Enjeux

Mesures

## Conclusion

Pour la thématique du verre, une standardisation et une mise en place d'un système de collecte efficace semblent être très prometteur pour implémenter un système de consigne. Pour ce qui est du textile, légiférer sur la responsabilité des entreprises productrices de vêtements ainsi que communiquer à la population les enjeux de durabilité pourrait avoir un impact non négligeable. Le textile semble avoir plus de potentiel d'amélioration entre les deux catégories analysées. Dans les deux cas, des études approfondies sont à faire avant de mettre en place des projets concrets.